

Rejoignez un **CONSEIL** **CITOYEN !**



et participez à la vie de la Cité !

laïcité

proximité

fraternité



pluralité

égalité

neutralité

liberté

indépendance



Qu'est ce qu'un Conseil citoyen ?



C'est un collectif associant habitants et acteurs locaux qui souhaitent s'investir dans leur quartier pour l'élaboration et la réalisation de projets visant à améliorer le cadre de vie.

Il sert à favoriser la démocratie participative et à impliquer les habitants dans la vie de la cité. Si vous souhaitez vous exprimer, venez participer.

Loi du 27 février 2002 : Loi de démocratie participative.

Qui peut participer ?

Vous en tant qu'habitant ou acteur local de votre quartier : associations, professionnels (artisans, commerçants, professions libérales...), collectifs existants (par exemple de parents d'élèves...)...

Collèges répartis comme suit :

Le Collège des habitants



Habitants (volontaires et tirés au sort dans le respect de la parité)

Le Collège des acteurs locaux



Acteurs locaux (volontaires et tirés au sort)

Personnes qualifiées



Personnes qualifiées (nommées par le Maire)

Comment ça marche ?

Vous pouvez exercer votre action en toute indépendance et vous inscrire dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité.

Consultation du règlement intérieur www.narbonne.fr/conseilscitoyens

Vous serez **acteur** et pourrez faire des **propositions** sur tout sujet d'intérêt collectif relatif à la **vie du quartier** tels que :

- › Déplacements et sécurité sur la route
- › Culture et sports
- › Développement de l'activité économique et tourisme
- › Construire ensemble la dimension humaine et cohésion
- › Tranquillité publique

Les Conseils citoyens se réunissent et décident de la périodicité des rencontres (minimum une fois par trimestre, plus si nécessaire....).

Pour plus d'informations

Direction Citoyenneté
de la Ville de Narbonne

Tél. 04 68 90 26 35

conseilscitoyens@mairie-narbonne.fr

- 1- Conseil citoyen de **Anatole France, Les Amarats, Saint-Jean-Saint-Pierre**
- 2- Conseil citoyen de **Baliste, Horteneuve, Razimbaud**
- 3- Conseil citoyen de **Bourg**
- 4- Conseil citoyen de **Cité**
- 5- Conseil citoyen de **La Coupe, Croix Sud, Les Hauts de Narbonne, la Nautique, Plaisance, le Quatorze**
- 6- Conseil citoyen de **Egassairal**
- 7- Conseil citoyen de **Montplaisir, Réveillon, Roches Grises**
- 8- Conseil citoyen de **Narbonne-Plage**

Périmètre pour les différents Conseils citoyens sur www.narbonne.fr/conseilscitoyens

Comment participer ?

Si vous souhaitez vous impliquer dans un Conseil citoyen, remplissez le coupon en nous précisant si vous postulez en tant qu'habitant ou en tant qu'acteur local ainsi que les thématiques auxquelles vous souhaitez participer (voir au dos).

COUPON-REPONSE à déposer, **avant le 30 novembre 2017**, dans les urnes (voir les lieux de dépôt au dos de ce document)

Vous pouvez aussi le retourner par mail à conseilscitoyens@mairie-narbonne.fr

Habitant

Nom

Prénom

Homme Femme

pour le Conseil citoyen de

Téléphone

Mail

Adresse

Age : - de 25 ans de 25 à 50 + de 50 ans

SIGNATURE :

Acteur local

artisan commerçant profession libérale

association autre (préciser).....

Nom

Prénom

Structure

pour le Conseil citoyen de

Téléphone

Mail

Adresse

SIGNATURE du président (ou responsable) :

Mairie de Narbonne, place de l'Hôtel-de-ville,

Mairie annexe de Baliste, avenue d'Aoste (Razimbaud),

Maison des services, 1 avenue de la Naiade (St-Jean St-Pierre),

Mairie annexe de Montplaisir, 2 allée des Pins - route de Perpignan,

Mairie annexe de Narbonne-Plage, avenue du Théâtre ,

Centre communal d'action sociale (CCAS), 29 rue Mazzini,

Direction des sports, Parc des Sports et de l'Amitié - 4 av. Pierre-de-Coubertin,

Palais du travail, 1 boulevard Frédéric-Mistral,

Service séniors, Le Belvédère, 60 avenue Général-De-Gaulle

Pour aller plus loin dans la démarche

...Et prendre de la hauteur pour réfléchir à l'échelle de la Ville de Narbonne, vous pouvez également participer à des commissions inter-conseils sur les thématiques suivantes (cases à cocher) :

- déplacements et sécurité sur la route
- culture et sports
- habitat et cadre de vie
- développement de l'activité économique et tourisme
- construire ensemble la dimension humaine et cohésion sociale
- tranquillité publique